

Mai 2015 / Floréal an CCXXIII

Numéro 6

VERSUS

DROIT & SCIENCES POLITIQUES



SINGULARITÉ

[Handwritten signature]

ASSOCIATION DROIT & AFFAIRES

FAIRE DE CHAQUE PROFESSIONNEL UN ENSEIGNANT
POUR FAIRE DE CHAQUE ÉTUDIANT UN PROFESSIONNEL

QUI SOMMES NOUS ?

Créée en 2011 par des étudiants, l'AD&A répond au désir partagé de nombreux praticiens de transmettre leur expérience et de tisser des liens durables avec les Universités et leurs étudiants. L'Association se donne un double objectif : établir un véritable climat de collaboration entre les différents protagonistes du monde des affaires et devenir un lieu d'information unique offrant aux jeunes juristes les clés de leur réussite professionnelle future.

POURQUOI ADHÉRER ?

Outre le fait de développer une relation privilégiée avec les partenaires de l'AD&A (Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, Jones Day, Skadden et Weil Gotshal & Manges), les membres de l'AD&A bénéficient d'accès prioritaires à tous les événements organisés par l'Association, à savoir :

Les petits-déjeuner & Afterworks de l'AD&A - Véritable lien entre le professionnel et l'étudiant, ces rendez-vous très attendus des membres de l'Association Droit & Affaires offrent à ces derniers un lien privilégié avec des avocats qui peuvent présenter leur structure, transmettre leur expérience et leur faire découvrir le monde professionnel.

Les ateliers de l'AD&A - Prenant la forme d'un exposé suivi d'un débat, ces Ateliers permettent aux étudiants de bénéficier du regard de professionnels sur des thèmes juridiques très variés : opérations spécifiques, points d'actualité ou affaires marquantes. Ils apportent également des conseils pratiques sur divers sujets, notamment les LLM ou la rédaction d'une lettre de motivation et d'un CV.

Le Colloque de l'AD&A - L'Association organise chaque année, dans un lieu prestigieux (Sénat, Panthéon...), un Colloque sur une problématique juridique d'actualité.

Les membres bénéficient également d'un abonnement à la **Revue Droit & Affaires (RDA)** considérée comme une référence en matière de pratique de droit des affaires. Associant étudiants, professionnels et universitaires, chaque numéro compte plus de 1800 exemplaires adressés à tous les professionnels du droit ainsi que de nombreuses universités étrangères

COMMENT ADHÉRER ?

Il suffit d'acquitter une cotisation annuelle de 10 € pour les étudiants et de 50 € pour les professionnels en vous adressant au trésorier de l'AD&A (adeaffaires@gmail.com).

4. ÉDITORIAL

Un sombre critère

5. PORTRAITS CROISÉS

La Technicienne et la Jurisconsulte

9. PLUTUS L'INESTHÈTE

Une histoire numismatique

12. LA RÉSISTANCE DANS LA PENSÉE

Conseils de vivacité intellectuelle

14. L'ANECDOTE JURIDIQUE

Jurisprudence au goût succulent

15. LA CHRONIQUE PÉNALE

Aux portes de Paris avec un juge pour enfants

18. HUMANISME VERSUS TRANSHUMANISME

PRO
L'INQUIÉTUDE
SEREINE

p. 20

CONTRA
PROMÉTHÉE
DÉCHAÎNÉ

p. 24

28. LA FICTION

Carnaval

30. L'ENQUÊTE FAUSSEMENT NAÏVE

Immersion en milieu tactile

32. VU À LA T.V.

Sciences Paupiettes

« VERSUS DROIT & SCIENCES POLITIQUES »
est une publication de **VERSUS PRESSE**

UN SOMBRE CRITÈRE



Soucieux de s'attirer les bonnes grâces de nombreuses associations, pour qui cette possibilité représenterait un nouveau « marché » juridique et une manne financière considérable, le gouvernement a annoncé, le 18 février dernier, par le biais de M^{me} Christiane Taubira, son ambition d'étendre la possibilité de l'action de groupe aux actes de discrimination illégitimes. Une proposition de loi « instaurant une action de groupe en matière de discrimination et de lutte contre les inégalités » avait été déposée, à cet effet, sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Cette proposition encourt toutefois une sérieuse critique ; en son article 3, elle dispose que le juge « définit le groupe ou éventuellement les sous-groupes de victimes et en fixe les critères de rattachement ». C'est là la grande différence entre l'action individuelle, dans laquelle le juge se prononce *in concreto* pour un cas, et l'action collective, dans laquelle le juge recherche un critère unique pour toute une classe d'individus. Or, à côté d'éléments de rattachement très objectifs tels que le sexe ou l'appartenance à un syndicat, il existe pléthore de cas ayant conduit à une discrimination qui le sont beaucoup moins, tels que l'appartenance vraie ou supposée à une race, une ethnie ou une religion.

On imagine avec amusement ce pauvre juge, recherchant l'intérêt à agir de malheureuses victimes de discriminations à l'embauche en raison de la couleur de leur peau, s'escrimer à rechercher un critère pour dire qui est noir et qui ne l'est pas... Et quoi ? Faudra-t-il aussi un décret en Conseil d'État fixant la négritude à un certain seuil de mélanine visible ? On sombre ici littéralement dans le grotesque. Finalement, le juge sera toujours forcé de vérifier l'intérêt à agir des victimes *in concreto* au cas par cas et l'action de groupe n'aura plus rien d'une action de groupe, ce qui devrait d'ailleurs nous rappeler que la tendance furieuse à vouloir imiter les trouvailles juridiques des Anglo-Saxons est un pis-aller pour une tradition telle que celle du droit français qui veut que « nul ne plaide par procureur »...

Xavier Silva

LE QUIZZ



Êtes-vous plutôt Jurisconsulte ou Technicienne ?
Faites le quizz pour le découvrir.

1) Pour vous, l'homme idéal est :

- Un chartiste à rouflaquettes et col roulé, passionné de musique baroque et de mots croisés
- On verra après le barreau

2) Quand vous pipotez en soirée pour vous la jouer :

- Je pipote pas, pourquoi je pipoterais ? Je suis en stage chez blablabla...
- Je suis claveciniste. Si, si, je vous jure ! Enfin, sinon, je fais un doctorat sur la question du bonapartisme plébiscitaire dans la *Correspondance* de George Sand

3) Votre meilleure copine flirte avec votre ex :

- Vous convoquez force adages de droit romain, quelques maximes de Dioclétien et des aphorismes stoïciens pour garder votre calme, mais vous finissez par embuer vos lunettes à triple foyer de vos larmes
- Après les mots, il y a la loi, et après la loi, il y a les coups, et elle va très bientôt le découvrir. (Sur le point de jeter votre BB au sol, vous vous ressaisissez et parcourez votre liste de contacts pour pourrir sa réputation dans tous les grands cabinets)

4) Votre revue étudiante préférée :

- VERSUS et en particulier la rubrique – malheureusement disparue – du lexique des mots oubliés. C'était si piquant !
- VERSUS, évidemment ! Mais j'attends qu'ils le sortent en PDF

5) Ce vendredi soir :

- Combi Sandro, Airmax Flashy et tie & dye pour briller avec une décontraction étudiée aux soirées électros à la Nuba, pour finir évidemment à la Concrete
- Robe de bal, talons et fleur dans les cheveux pour vivre la romance vraie au club de valse de l'Université avec Jean-Benoît et Christopher

6) Votre série préférée :

- Rome, pour pointer orgueilleusement les incohérences historiques
- Alors, *Game of Thrones*, *House of Cards*, *Engrenages*, *Orange is the New Black*. Là je suis dans *Better Call Saul*, mais j'en suis qu'à l'épisode 3, donc, *no spoil*. Et sinon, *Suits*, évidemment ! C'est ce qui m'a donné envie de faire Droit

VOUS ÊTES...
LA TECHNICIENNE



Alors même qu'elle commençait ses études de droit, la technicienne découvrait, non sans stupeur, que certains étudiants ne disposaient pas d'ordinateur en amphithéâtre. Pour sa part, elle ne prenait la plume (ou plutôt le Bic) que deux fois par an, à l'occasion des sessions de janvier et de juin.

Elle avait fait son droit car elle souhaitait, depuis le divorce de ses parents, devenir juge aux affaires familiales. Par la suite, s'étant rendu compte qu'elle n'avait pas, comme elle le répétait à loisir,

la « carrure et la force psychologique » pour exercer cet office, elle s'était alors destinée à la carrière du barreau. Dans le fond, elle avait le sentiment que le droit public n'était pas vraiment du droit.

Son premier sentiment de mépris à l'endroit de l'université date de son premier stage en cabinet. Elle a alors pris conscience de l'inutilité des théories causalistes ou encore des débats, vains quoiqu'exotiques à ses yeux, autour de l'avant-projet de code civil européen. Pour être une bonne avocate, s'était-elle dit alors, il suffira de maîtriser la recherche assistée par ordinateur. C'est d'ailleurs à cette époque que, prenant conscience de son entrée imminente dans le monde des adultes, elle trouva peu à peu ses vieux habits de lycée, pour d'élégants tailleurs, et prit la décision de se maquiller plus savamment.

Désormais, ses années d'étudiante sont derrière elle. Bien qu'elle dispose de moins de temps, ses passe-temps sont restés les mêmes : dégustation de sushis devant des séries américaines, shopping, *afterwork* au café Oz ou au Sullivans. Toutefois, et c'est une nouveauté, elle se rend désormais à l'opéra, bien que ce soit pour y voir *Operamania*. Elle s'est par ailleurs mise à voyager, notamment en République dominicaine, essentiellement en club. Quoiqu'elle ait lu son premier et dernier Balzac en Terminale, la lecture est une de ses activités favorites : un *tall latte* de chez Starbucks à la main, elle devore les coupures de presse et les brèves sur son Blackberry, qu'elle appelle « mon bébé ».

Elle n'a aucune envie de se marier ; aucune. Elle souhaite d'abord « faire carrière », quitte à devenir mère, mais plus tard. Elle caresse le projet de faire congeler ses ovules. Elle souhaite, en tout cas, échapper au destin de sa propre génitrice, celui de mère au foyer. Elle a bien un petit copain, qui fait partie des « petites gens » ; c'est son côté « femme de gauche » comme elle le dit elle-même, qui a par là-même pour mission de tirer ses contemporains vers le haut ; mais orgueilleuse au fond, elle ne

supporterait pas qu'il soit « à son niveau ».

Elle profite des week-ends de cocooning avec son jules pour tomber sa pesante panoplie de « dame » et laisser respirer la *petite* de vingt-deux ans que l'aspirante avocate tient captive. Elle n'oserait jamais l'avouer mais ces moments de simplicité et d'amour, loin de ses terrassantes ambitions, sont les seuls moments où elle se sent vraiment heureuse et épanouie. Et quand elle s'offre pour la petite partie du dimanche soir, qu'elle affiche un masque factice de confiance en elle ou qu'elle laisse la passion la désarmer, c'est toujours avec une pointe de timidité qu'elle reçoit dans sa chair le tremblement du désir. Mais au comble du plaisir, viennent souvent l'assaillir ces pensées mélancoliques. A-t-elle tout fait comme il faut ? A-t-elle bien suivi les procédures détaillées recommandées par la presse féminine spécialisée concernant l'acte sexuel, coït et préliminaire ? Ne s'est-elle pas trop laissée aller au point de paraître trop lubrique, ou trop soumise, ou trop féroce ? C'est difficile de retenir toutes ces normes.

Désormais, dans les dîners mondains, elle ne parle plus que des « potins » du cabinet, jamais plus de la fonction de l'avocat ou de son éthique, encore moins de l'idée, jugée trop abstraite, de la justice. Plus tard, seule dans son Uber, elle regrette un peu d'avoir félicité d'un ton geignard ses collègues, en réalité ses rivales à qui elle se compare constamment.

Néanmoins, elle est toujours à l'avant-garde. Elle est une « battante », qui ne se laisse jamais gagner par le spleen. Ce qui précisément la rend admirable, c'est de se lever tous les matins pour n'être que le rouage d'un cabinet aux proportions délirantes, c'est-à-dire pour n'être qu'un *technicien*.

Je me console pour elle en pensant qu'à cinquante ans, elle renouera avec ses grandes passions, mettra en scène du Feydeau ou reprendra ses toiles de jeunesse.

VOUS ÊTES...
LA JURISCONSULTE



Dès l'amphi de première année, elle s'était sentie un peu différente de cette « faune infâme », selon son expression. Elle a, presque instinctivement, rejeté ses congénères étudiantes qui souhaitaient trouver un mari dès la première année, de la même manière qu'elle a rejeté les étudiants débarquant en Ray-Ban et costume-cravate, se prenant pour des « papas » parce qu'ils n'avaient rien de ses hautes aspirations. Cherchant alors un refuge moral, elle a développé un goût prononcé pour des matières qu'il n'est pas interdit de considérer comme

sorties d'un placard, l'histoire du droit des biens par exemple. Et, nostalgique, elle se prenait quelquefois à rêver, à ce qu'avait pu représenter, pour les juristes des siècles, le monument romano-canonique.

À mesure qu'elle progressait dans les études, elle vivait comme une grande violence l'écart abyssal qui séparait la représentation qu'elle se faisait d'un grand juriste et la réalité estudiantine, rythmée par des voyages au ski « Corpo » ou des soirées gala « Move your ass ass ». En fin de semaine, elle se ressourçait auprès de ses amis des facultés de lettres, qui, eux, l'enviaient secrètement de pouvoir se destiner à une carrière en dehors de l'enseignement.

D'un tempérament assez fleur bleue, elle ne croyait pas tomber aussi vite dans l'érotomanie à l'égard de son chargé de T.D. Et pourtant, sa rhétorique et son geste la subjuguait si bien qu'elle s'était mise à surinterpréter ce qu'elle percevait, à tort, comme des signaux amoureux. Elle en avait alors parlé à son amie la plus proche qui lui avait littéralement ri au nez ; cette dernière, bonne âme, avait tenté de la convaincre, sans croire à la réussite de son projet, qu'il était très facile de devenir collectionneuse d'hommes, et qu'il suffisait dans le fond de « ne pas se prendre la tête ».

Parfois, il lui arrivait de douter d'elle-même. Elle avait alors le sentiment de rater quelque chose, de passer à côté d'une partie de sa jeunesse. Elle avait tout mis en œuvre pour devenir un de ces loups solitaires qu'on laisse tranquille le samedi soir en compagnie de Justinien, et avait réussi ; mais, quand elle songeait aux conseils de ses parents lui recommandant d'être moins vieille fille, elle ressentait alors une incommensurable vacuité, et seule l'orgueilleuse prétention de se hisser au-dessus du commun lui permettait de se ressaisir et lui tenait chaud la nuit.

Aujourd'hui, elle n'a pas vraiment changé : elle sent toujours un peu la poussière, elle est corporatiste et effrontée, et ne peut dissimuler un

mépris souverain pour l'entreprise privée, pour les instances ordinales, pour tout ce qui porte une robe et n'est pas de sa caste. Consciente de sa supériorité à l'endroit de celle qu'elle appelle la « techno-gestionnaire amnésique donc aveugle », elle est avocate, notaire ou juriste, et ne s'associe à d'autres que « parce qu'il le faut bien ».

Pour toutefois se montrer véritablement digne de son titre, la juriste est une femme de tradition. Elle aime tout ce qui tinte aux accents de l'Histoire et c'est pourquoi elle ne peut faire un geste sans trahir cette passion ; elle préfère toujours la plume aux trop sophistiqués ordinateurs ; elle a des lettres et aime la compagnie des livres, et ses meilleurs amis, enfin, sont tous d'illustres morts.

Femme de verbe s'illustrant dans la parole autant que femme de lettres, elle aspire à la lumière : c'est devant la Cour et le tribunal qu'elle devient elle-même. À la plaidoirie vigoureuse de certaines femmes qui, voulant imiter les hommes se révèlent hommages, elle préfère la force de la vraie plaidoirie féminine, c'est-à-dire la main ferme en gant de velours. Dans cet art, elle ne se montre jamais excessive, de peur de paraître mégère ou harpie et, à force de souplesse et de délicatesse, elle surclasse la plupart des hommes.



PLUTUS L'INESTHÈTE

Il y a bien longtemps que le dieu Plutus, celui que Dante décrivait dans son *Inferno* comme le grand ennemi, a pris le pas sur le prolétaire Jésus dans la *doxa* globale et globalisée. Ni le Christ révolutionnaire, ni la grande Marianne au bonnet phrygien ne semblent avoir résisté à la toute-puissance de ce dieu amoral et mammonique. Symbole, s'il en est, de l'aliénation matérielle et morale des individus comme de la société, il semble que la volonté de ses adorateurs soit à tout prix de le rendre inesthétique.

C'est même bien au contraire son caractère amoral et profondément inesthétique qui tend à neutraliser les éventuelles allégories de valeurs dans lesquelles il pourrait se draper pour masquer sa laideur : Liberté, Égalité, Fraternité, République, Travail, Justice, Abondance, Démocratie et tant d'autres. Cet infernal ennemi n'en a que faire : les valeurs, tout autant que l'esthétique, sont passées de mode. En réalité, Plutus ne cherche plus à prendre de pincettes : avec la devise euro, sous couvert de la difficulté de trouver des symboles communs à une Europe politiquement et socialement incertaine, il se dévoile au grand jour : vide et insensible aux principes que sa tartufferie ne s'enorgueillit même plus d'accaparer.

Pourtant, la monnaie, que l'on identifie d'emblée à un facteur de souveraineté, à une icône du pouvoir régalién, a toujours eu une fonction esthétique majeure. Nous avons tous en tête la fameuse drachme grecque d'argent ornée de sa chouette mythique, présente dans tous les livres d'histoire. De même, chaque empereur romain est identifiable, sur les monnaies de son Principat ou Dominat, la plupart du temps par son effigie de profil. Cette tradition s'est perpétuée par la suite : les monarques de toutes les nations figuraient sur les monnaies afférentes ou y faisaient frapper leurs armoi-

ries. Le processus d'unification des nations et l'internationalisation du commerce ont clarifié de plus en plus la valeur et le sens de ces petits objets en métaux plus ou moins précieux. Par un emblème, la monnaie permettait non seulement d'assurer les échanges, mais en plus de divulguer un message politique, une identité. La fin de la monarchie en France n'a pas détruit cette logique, bien au contraire. Le XIX^e siècle est le siècle où commence à se populariser le billet de banque, nouveau défi esthétique d'envergure. La République a su s'emparer à merveille de cet outil de propagation d'idées. Si Plutus prospérait et l'industrialisation ne faisait que modifier le paysage et le style des inégalités économiques et sociales, les valeurs politiques émergentes réussissaient néanmoins à se divulguer via une esthétique républicaine.

Le défi était de taille : comment convaincre avec une figure allégorique là où, jusqu'alors, le régime s'incarnait dans une figure vivante que l'on se plaisait (ou non) à retrouver sur sa monnaie ? « Napoléon Empereur », « Charles X roi de France », « Louis Philippe I roi des Français »... C'est d'ailleurs sous la Seconde République que l'on trouve un exemple de ce lien entre pouvoir et numismatique : la pièce de cinq francs, qui dans un premier temps s'affuble d'une allégorie de la désormais devise républicaine, ne peut s'empêcher, comme une préfiguration de ce qui va suivre, d'adopter le portrait de son tout nouveau président, un certain Louis-Napoléon Bonaparte. Impossible de se détacher d'une figure sur sa monnaie, par surcroît couronnée. Devenue rapidement cinq francs « Napoléon III Empereur », son évolution est intéressante puisque le principal intéressé manifestera le bon goût (vers 1860) de se rajouter (enfin) une couronne de laurier (plus appréciable que la tête nue jusqu'alors en circulation).

Des anomalies d'un autre ordre dans l'histoire numismatique semblent cependant devoir être notées : les trois plus grands dictateurs mégalomaniques du XX^e siècle, à qui l'on attribue le fondement de la logique totalitaire n'ont en revanche pas cédé à cette tentation. Ce n'est un secret pour personne, le totalitarisme se caractérise par un culte du chef et, qu'il s'agisse de Mussolini, Staline ou Hitler, leur portrait se trouvait en tous lieux : de la station de train au fronton des hôpitaux, du timbre-poste à la salle de classe, livres, statues, bustes, affiches, bas et hauts reliefs, rien ne semblait échapper au culte du guide suprême sauf... la monnaie. Aucun de ces trois égocrates patentés n'a daigné se faire représenter sur les pièces et billets de banque de son pays (sauf une pièce de dix lires Mussolini qui faisait plus office de médaille en ce qu'elle n'a jamais circulé).

Plutus aurait-il tant effrayé ces tyrans qu'ils auraient préféré ne pas s'accaparer ses attributs ? La chose est plus étrange encore : les trois despotes ont laissé la numismatique aux « perdants », à ceux qui, leur ayant mis le pied à l'étrier, se sont vus dépassés par l'ambition débordante de leurs poulains. Dans l'Italie du *Duce*, c'est le roi fantoche (toujours officiellement chef de l'État) Victor-Emmanuel III qui figure (quoi de plus normal pour un roi après tout). En URSS, Lénine a le privilège d'être le seul personnage historique à avoir ce droit. Le cynisme du petit père des peuples était sans limite, Vladimir Illitch n'aurait jamais accepté de figurer sur la monnaie, de même qu'avant de mourir il s'efforçait d'empêcher l'ascension

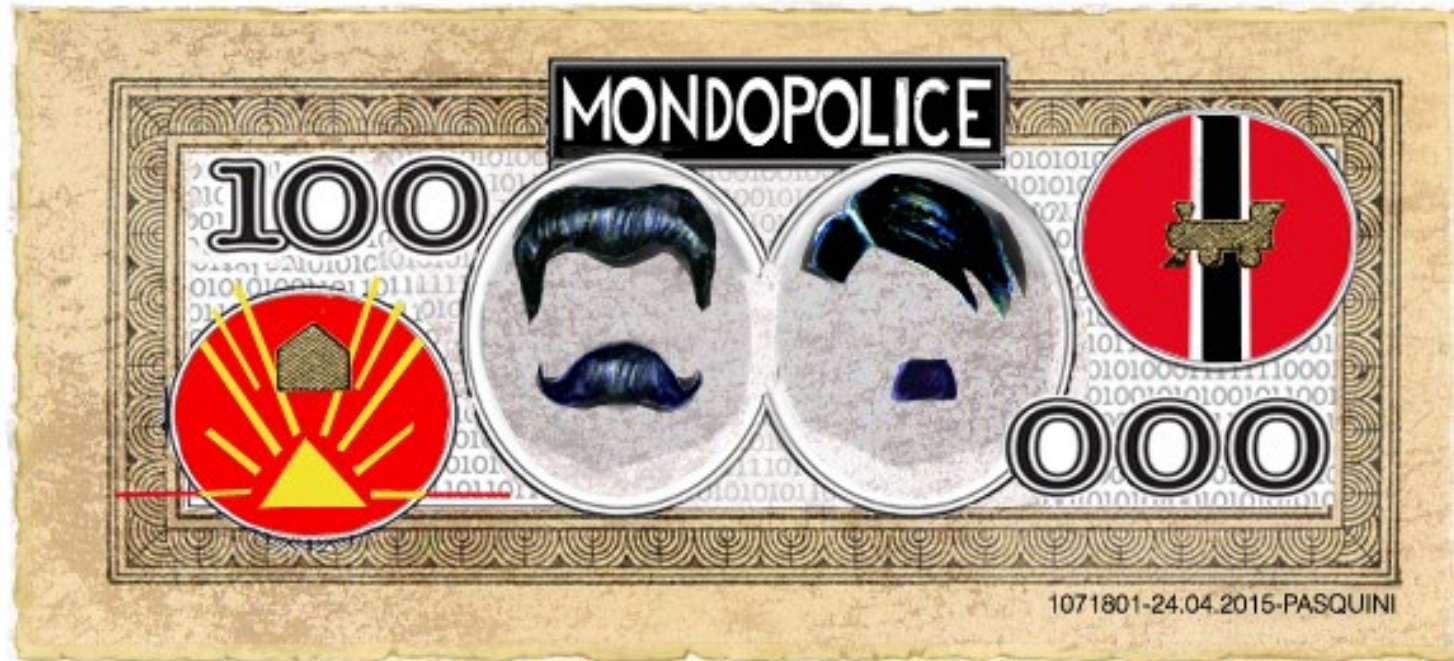
d'un Staline qu'il avait jusqu'alors un peu trop consolidé. Plus étonnant, en Allemagne, le Führer choisira Hindenburg pour les pièces de monnaies (et ce jusque dans les années 1940), peut-être une reconnaissance pour l'homme qui a permis son succès de 1933. Le reste de la monnaie du III^e Reich se caractérise majoritairement par une glorification allégorique des travailleurs allemands puis de la race aryenne, quelques personnages comme Luther, mais rien à l'effigie du rédacteur de *Mein Kampf*. Ce phénomène, rétrospectivement étrange, ne

senteront le père (considéré) de leur nation sur tous leurs billets de banque : Dimitrov pour la Bulgarie communiste, Gandhi en Inde ou encore Hô Chi Minh au Vietnam. Ce dernier avait commencé de son vivant, avant même que le Vietnam ne devienne indépendant. Les partisans de « l'oncle Ho » distribuaient des dongs de contrebande à l'effigie du leader en guise de propagande.

La France peut néanmoins se vanter d'avoir eu, au cours de ce siècle d'excès, parmi les

des pièces de franc Semeuse représentant une Marianne humble et travailleuse. Pas question de sombrer dans un discours de cacochyme nostalgique aigri et décrépité se perdant dans des élucubrations rétrogrades et stériles. Néanmoins, comment ne pas réagir à la laideur des billets et pièces d'euros que nous utilisons chaque jour depuis quinze années maintenant ? La réaction commune sur la question est d'opérer l'analogie avec le jeu de Monopoly. Quoi de plus symptomatique ? Plutus ne fait plus d'effort, il n'a plus honte, il peut s'afficher

en petit capitaliste moustachu à chapeau haut de forme sans vergogne. N'y a-t-il jamais eu honte d'ailleurs ? Il semble que non. Simplement, le prolétaire Jésus galère à rembourser son prêt bancaire et Marianne s'est fait subtiliser son bonnet phrygien par une bande de ploutocrates à la solde de leur divinité infernale. Pourtant la nécessité de créer une esthétique européenne liée à une identité européenne semble aujourd'hui indispensable. À quand le 10 euros Érasme ? À quand le 20 euros Da Vinci ? À quand un billet orné d'une allégorie d'une Europe digne de ce nom dans laquelle chacun pourra se reconnaître ?



se vérifie pas pour tous les autres dictateurs, loin s'en faut : Pétain aura sa pièce de cinq francs (la seule de Vichy à ne pas être en aluminium), Franco figurera sur toutes les pièces de pesetas, sans parler de Saddam Hussein ou de l'imbattable Mobutu Sese Seko et ses trente-cinq types de billets différents. À l'image des trois premiers, ni Mao, ni le très mégalomane Ceaușescu ne céderont à ce narcissisme numismatique. À l'inverse, certains pays repré-

plus beaux billets du monde. Aussi bien par ses allégories républicaines que par le choix de ses figures historiques, le franc avait réussi à dégager une véritable esthétique. Nos aînés se souviennent, non sans nostalgie, des billets aux figures de Pascal, Montesquieu, Bonaparte, Racine et Corneille, Molière, Saint-Exupéry, Victor Hugo, Pasteur, Delacroix, Jacques Cœur, Cézanne, Richelieu, Voltaire ou encore Marie Curie et Quentin de La Tour, sans parler

Hugo Rousselle

LA RÉSISTANCE DANS LA PENSÉE



Comment conserver, écrasé sous les données, le formalisme et le conformisme, une originalité intellectuelle, une vivacité de la réflexion ?

N'avez-vous jamais été lassé par une personne vous répétant inlassablement un : « c'est comme cela et pas autrement » ? Et, face à la prétention d'un tel discours, senti la colère d'une vérité mise à mal, sachant qu'en vous bouillonnait une différence qu'on laisse mourir au « c'est ainsi » ? Notre éducation nous forge à ces commandements, et il faut admettre que certaines règles sont d'évidence, la couleur du ciel par exemple. Mais le droit n'est pas de ces lois et toute règle y est contestable, rien n'y existe de tout temps : loin de la quiétude des vérités générales demeure irrémédiablement le bouillonnement ingrat d'une représentation sociale, culturelle et politique. Toute solution juridique résout une question posée par des hommes à des hommes, ceux-là sanctionnant simplement leurs vues d'une vérité. Mais

ce qu'ils considèrent ne doit pas être conçu comme la figure d'un dogme, mais pour ce dont il s'agit : l'expression partielle d'une idée vaste, d'un point de l'existence où chacun a le pouvoir et le droit de penser différemment.

Il s'ensuit que, dans la positivité juridique, peu de dispositions échappent à cette loi de partialité, tout est toujours acte de volonté. Le droit commercial demeure, dans l'esprit des législateurs, une évidence déjà conçue avant d'être posée, tous se faisant une idée de ce que la technique leur permettra de résoudre. On conçoit par exemple que le droit des contrats naviguera entre certains bords d'un cadre général, praticité, profit maximalisé... Interroger ce cadre ? Les études juridiques sont ainsi faites que nous ne sommes rarement amenés

à proposer des vérités alternatives, à fonder de nouveaux raisonnements, à contester ce que nous avons sous les yeux. Si nous y sommes invités, ce n'est qu'au prix du risque dans la copie, et en subsidiaire, aux oubliettes du II.B, après exposition et démonstration de notre capacité *productive* à maîtriser la science du droit, à donner un avis sans tâche.

Or cette situation a ceci de paradoxal que le plaideur, l'avocat, le juge, le conseil, doivent précisément découvrir sur les textes, sur la façon dont ils se lient aux situations, une nouvelle forme d'interprétation, innover, contester la situation présente, ne pas s'en tenir au déjà-là mais torturer, traquer le : « c'est ainsi », pour tendre en théorie vers le juste.

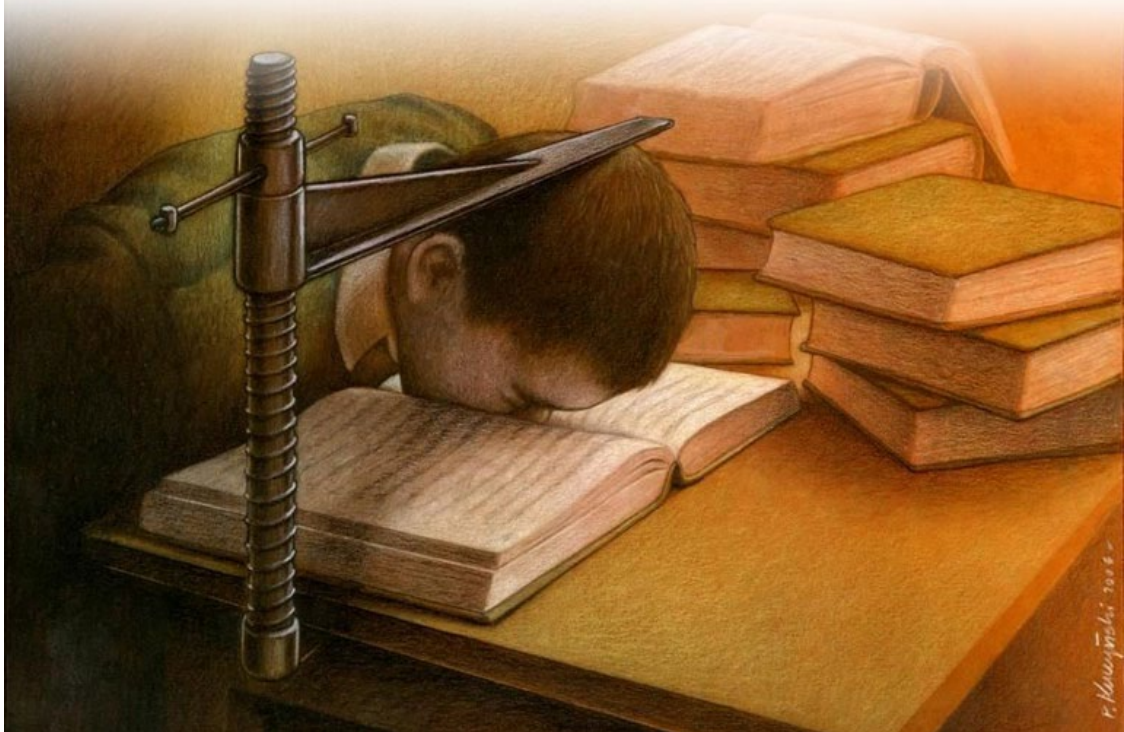
De plus, en terme de qualité du raisonnement, c'est bien souvent lorsqu'on prend les choses à notre compte que nous voyons leur nature : observer un tableau ou apprendre dans un manuel la technique picturale sont deux choses absolument différentes du devoir de peindre à partir d'une toile blanche. C'est derrière l'objectif que nous voyons l'observable dans ce qu'il a de spécifique, parce que nous avons déjà tracé une ligne autour de laquelle nous répartissons le savoir et le jugeons. Aussi, donner, face à un concept, une explication qui nous est propre fondée sur notre vision de la justice permet de mieux percevoir la situation. Nous saisissons plus vite avec une idée en tête, nous anticipons, et cela nous enseigne comment laisser libre cours à l'instinct, apprendre la confiance en soi. Pourquoi devrais-je toujours avoir tort ? Or, si l'on enseigne aux étudiants la règle, on leur permet rarement de travailler les notions en profondeur : peu de diplômés ont eu loisir à se livrer à des recherches sur les différentes théories politiques de la représentation contractuelle, faute de temps ou d'envie.

C'est précisément comme cela que s'installe, sous l'empire de la technique et de l'évidence, lorsque plus personne ne pense, une domination des représentations qui donne à l'étudiant

son contenu à mâcher. Les plus légitimes s'exercent d'abord, le législateur ou le juge, qui asseyent leurs visions, conscientes ou non, des solutions de justice et de droit ; puis les avocats, tout à leur audace procéduraliste, ignorant souvent les grands enjeux des temps ; c'est enfin l'emprise de ceux qui façonnent les mythes sociaux, le culte de la réussite égocentrique, de l'individualisme méthodique, de l'oubli parfois cinglant de la vie sous la marchandisation. C'est donc souvent celle des plus puissants. J'ai pourtant le droit, comme citoyen, et le devoir en tant que tel, de questionner le sens de la loi que la communauté m'impose, c'est là ce que l'on nomme démocratie. Le juriste, connaissant la partialité des règles, trouve en cela une responsabilité accrue. Pourtant, l'étudiant, fait selon le modèle des têtes pleines et peu faites, demeure souvent à jongler entre des contenus qu'il arrête d'interroger sur des notions primordiales : qu'est-ce qu'un contrat, en un sens profond, où se situe l'équité ; quel sens donner à la responsabilité délictuelle, comment la trouve-t-on en acte, pourquoi y a-t-il des valeurs d'ordre public, etc. Certes, nous connaissons souvent le mécanisme conceptuel de ces points, leurs conditions, leurs régimes, mais apprenons-nous à les relier à la réalité de notre vécu, avec bon sens ? On s'aperçoit souvent trop tard de l'indéniable impressionnisme et de l'absence générale de certitudes qui sont le lot de la vie juridique, puis du nombre de questions auxquelles il faut donner des réponses sans pouvoir se fier à autre chose qu'à soi.

Le droit est politique par essence, aucun de ses messages n'est innocent, il appartient à un ordre des choses que chacun est libre d'interroger dans son principe : la propriété, la liberté, l'égalité, la dignité ne sont pas des notions nues et c'est à vous, juristes, d'interroger leur fondement ; pourquoi toute chose devrait être soit un comme ceci, soit un comme cela, jamais un autrement ?

« Certaines idées sont comme un attentat. »





L'ANECDOTE JURIDIQUE

LA CAGE AUX FOLLES

La cour d'appel de Bordeaux eut à connaître, le 29 février 1996, de la situation d'un coq chantant mélodieusement tous les matins à partir de quatre heures... Suivant une jurisprudence constante, le chant proluxe du coq constitue un comportement anormal de l'animal. Le propriétaire fut condamné pénalement et

civilement, le trouble de voisinage résultant du chant ainsi que « du nom de Renato donné au coq [...], le nom de Renato étant en relation directe avec la vie personnelle des voisins qui ne dissimulaient pas leur homosexualité ». Le coq lui, n'a pas été poursuivi.

ASCÉTISME ACÉTIQUE

La tendance désormais constante de la Cour de cassation consistant à réparer tous les préjudices jusqu'à l'absurde entraîne de curieux calculs. Un jugement du TI de Saintes a statué sur le cas d'un patient ayant eu sa verge badigeonnée avec de l'acide acétique, ce dernier réclamant 12 000 francs au motif qu'il s'était abstenu de tout rapport sexuel pendant deux mois et demi.

Or « la moyenne relevée en général dans les couples français étant d'un rapport par semaine, [il] pouvait légitimement se plaindre d'avoir été privé de dix rapports conjugaux. Il lui sera donc accordé la somme de 3 000 francs correspondant au préjudice réellement subi ». Soit environ 50 euros par rapport sexuel.

VOYAGE AU BOUT DU CONSEIL D'ÉTAT

31 mars 2006, 20 heures. Jacques Chirac, alors président de la République, enjoint aux chefs d'entreprise de ne pas signer de contrats première embauche. La suite de l'histoire, moins connue, est la requête devant le CE, le 22 avril 2006, ayant pour but d'enjoindre le ministre du Travail à prendre un décret interdisant l'usage du CPE. Deux jours plus tard, le CE la rejette comme n'étant « qu'une illustration du comportement du requérant, qui se distrait à encombrer le Conseil d'État

de requêtes manifestement infondées ou irrecevables et l'a, à cet effet, saisi, en vain, d'au moins 298 requêtes depuis le mois d'août 1998 », le condamne à 3000 € d'amende en considérant que les multiples amendes déjà infligées pour ses requêtes abusives montrent que cette nouvelle requête tend, à nouveau, uniquement à « tester les limites de la patience des magistrats ».

K.R.



AUX PORTES DE PARIS AVEC UN JUGE POUR ENFANTS

LE REGARD D'UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

I - RÉCIT DE VOYAGE // MAI 2013

À moins de trente minutes et à douze stations de métro du centre de Paris, dans le cabinet d'une juge pour enfants chargée d'une double mission d'assistance éducative et de procédure pénale, je découvre une réalité dont je ne pouvais soupçonner l'existence.

La juge qui me reçoit est au quotidien confrontée à des jeunes qui, ayant moins de seize ans au moment des faits, sont parfois jugés près de trois ans plus tard, du fait de l'engorgement des tribunaux. Ceux-ci se tiennent mutiques et le regard crâne, parlent un français plus que sommaire et ignorent le sens de mots comme « exercer » ou « fratrie ». Que comprennent-ils au jargon juridique, au jugement sur lequel ils devront pourtant apposer leur signature ? Jugement qu'ils devront traduire à leurs mères, car il n'y a que des mères avec eux, des mères qui ne parlent pas un mot de français ou font semblant. Des mères et des fils, qui ne comprennent pas grand-chose à ce qui leur arrive.

Peut-on parler de cambriolage quand le butin se réduit à un casque de moto en piteux état ? Oui, car il y a eu effraction. Peut-on parler de violences en réunion lorsqu'il s'agit d'un jeu en cour de récréation, pratiqué par des enfants de quatorze ans ? Oui, car les photos figurant dans le dossier montrent le visage tuméfié et en sang de la victime. Oui, parce qu'il y a eu une ITT de huit jours.

Drôles de jeux d'enfants, une sorte de jeu de foot. Sauf que, lorsque le ballon passe entre les jambes de l'un d'eux, la victime est ainsi désignée. Le jeu s'arrête et tous la jettent à terre, fondent à coups de pieds sur elle, visant de préférence la tête.

Pas une once de culpabilité chez ces jeunes, ils ànonnent « je regrette » comme le leur a intimé l'avocate commise d'office, qui de jugement

en jugement répète la même *plaidoirie-litanie*. Mais, à tout moment, ressort leur perception des faits : « un jeu, lui aussi a joué, un croche-patte... j'ai rien fait. » La mère tente également de disculper son fils : « c'était un jeu, pendant la récréation ». Un professeur regardant la scène pensait qu'ils shootaient dans un ballon. Ils shootaient, à dix, dans un enfant.

Dans les années passées entre les faits et le jugement, la plupart se sont ouvertement tournés vers la délinquance : trafic de stupéfiants, vol, cambriolage... Ils arrivent parfois, extraits de leurs cellules pour être jugés, menottés et gardés par deux policiers.

Je compte : juge, greffier, avocat commis d'office, éducateur référent, deux gardiens de la paix. Pas moins de six personnes rémunérées par l'État vont consacrer leur après-midi à ce moment pathétique, ce dialogue de sourds, entre pantalonnade et tragédie.

La juge tend un procès-verbal, le jeune signe sans un regard : « Tu ne lis pas ? J'espère que chez les policiers tu lis. Tu sais ce que vaut une signature ? Tu me fais confiance ? Tu crois que tu as raison ? » Le jeune a été déscolarisé à 12 ans, désormais, il a décidé de se « réinsérer ». « T'insérer », précise la juge.

Ceux qui ont échappé à la délinquance font état du désenchantement de leur situation. Lorsqu'ils sont en formation, ce n'est pas celle qu'ils voulaient. Ou bien ils sont déçus. « Dès que je commence, ça ne me plaît pas. [...] C'est pas vraiment une formation, c'est dans une classe. [...] C'est comme si j'étais à l'école. »

Pas d'affect, quelques monosyllabes péniblement arrachées par la juge pourtant tout feu tout flammes, le désir et l'engagement intacts. Totalement impliquée dans le sort de ces jeunes. Exigeante, volontariste, mettant au premier plan l'intégration socioprofessionnelle, la nécessité de se fixer

des objectifs atteignables et à chaque réussite, viser un peu plus haut. Malgré les réponses désespérantes : « Ça sert à rien l'école. J'ai jamais aimé l'école. »

Ils y a ceux qui sont en pré-formation. Qu'est-ce que cela ? On leur apprend à faire leur CV et à « chercher un patron ». La juge s'inquiète « C'est tout, il n'y a pas du tout de fond ? » Si, un peu de français et d'histoire. Pour les jeunes, « ça sert à rien ».

Et puis, il y a ceux qui ne font rien, qui ont même lâché leurs rendez-vous avec leurs éducateurs référents. « Que faites-vous de vos journées ? », s'enquiert la juge. « Rien. » Le regard est absent, figé. L'un des jeunes est venu avec sa sœur, pas tellement plus âgée, qui termine son BTS de gestion et travaille à mi-temps en boulangerie. Pourquoi les filles s'en sortent mieux ?

L'un d'eux énonce un semblant de désir : « - Travailler dans la clim.

- Dans quoi ?

- La climatisation.

- Pourquoi la climatisation ? Vous avez déjà travaillé dans la climatisation ? Qu'est-ce que vous y connaissez ?

- Rien » pour seule réponse.

Ils repartent pour l'essentiel avec une « admonestation » et, pour ceux qui ont accumulé trop d'inconduites, un « B1 », c'est-à-dire une inscription au casier judiciaire uniquement accessible aux magistrats et qui disparaîtra au bout de trois ans. Oui, « la prison ne sert à rien. À rien. Sauf à protéger la société. Et uniquement pendant le temps de l'incarcération », me dit la juge.

Que dire des victimes ? Un travailleur de nuit, cambriolé demande 200 euros de dommages et intérêts, l'équivalent des journées de travail perdues pour porter plainte et venir aux audiences.

Un commerçant en téléphonie s'est fait agressé quatre fois ; son magasin pillé, son pied abîmé, sa démarche désormais claudicante, il

a décidé de cesser son activité. « On n'a plus le droit de travailler, on n'a plus le droit d'être en sécurité. Des gens au-dessus des lois, qui ne respectent rien. J'ai tout perdu », dit-il. Il est au bord des larmes. Il ne sait même pas évaluer le préjudice, n'a pas d'avocat, et ne sait pas se retourner contre son assurance. La juge ne peut que lui indiquer, « pour ne pas sortir de sa place », le bureau d'aide aux victimes qui se situe à l'entrée du tribunal. Presque la même misère subjective du côté des coupables que de celui des victimes.

La difficulté de la justice est encore plus palpable dans les situations d'assistance éducative. Ce jour-là, c'est une famille



polygame et incestueuse qui est reçue. La jeune fille de quinze ans a parlé à la directrice d'école d'un terrible traumatisme, qui l'a totalement changée, et ne peut rien en dire de peur d'être tuée. La première épouse est appelée « belle-mère » par la jeune fille, « l'autre dame » par sa mère. Sur le dossier, il n'en est fait nulle mention. De même, sur le dossier, nulle mention de la sœur de la jeune fille, mère de deux enfants, nés d'un inceste et placés. La jeune fille se tient la tête semi-baissée, risquant de temps en temps un regard en coin, traquée, terrorisée. Maintenant, elle dit que « tout est faux », revient sur l'ensemble de ses dires figurant au dossier. Devant sa mère ?

La juge, ne pouvant ordonner le placement, décide d'imposer des vacances éloignées de la famille. La mère revient, refusant le séjour et arguant de vacances en Mauritanie. Le billet est pris. Si elle part, cette jeune fille en reviendra-t-elle ? La juge incite l'éducateur à la plus grande vigilance autour de cette famille. En partant, la jeune fille refuse de serrer la main à la juge.

Impuissance relative, dépenses considérables inutiles, demi-omerta pour ne pas accabler des jeunes avec si peu d'avenir et des familles tellement démunies. Que faire ?

Sur la couverture du livre de procédure pénale que me tend la juge pour que j'y jette un œil, une citation de Winnicott tirée du recueil *Agressivité, culpabilité et réparation*¹. Est-ce bien sa place ?

II - LE BOUT DU MONDE // JUIN 2013

Après les audiences en cabinet, pendant lesquelles la prison ne peut être infligée, j'assiste aujourd'hui à des audiences en tribunal. Des vols. De quoi ? Des téléphones portables, du matériel électronique. Pour acheter quoi ? Des vêtements, « un blouson de marque à 600 euros », « des chaussures à 300 euros ». Ravages de la société de consommation : l'être par l'avoir conceptualisé par Baudrillard. Quand l'objet de marque vise à réparer les failles narcissiques. Tonneau des Danaïdes du narcissisme pour compenser le besoin de sécurité et l'impuissance radicale générés par l'absence de mots.

Un homme dont le fils est aujourd'hui jugé, père de quatre enfants nous dit que sa femme est assistante maternelle. Sept enfants vivent donc à la maison. La perversion de cet homme, sa position par rapport à la loi, sa manière de minimiser les actes délictueux de son fils ne peuvent que m'inquiéter. J'avais déjà eu l'occasion de constater dans mon parcours à quel point les familles d'accueil ne

constituaient que très rarement un mieux par rapport à la famille d'origine.

Un enfant se présente, près de deux mètres et au moins cent kilos, il a environ quinze ans et vole de manière compulsive. Trente ou quarante vols par mois. Sa hauteur lui permet de voir ce qu'il y a dans les voitures qui circulent. Il casse la vitre et vole. Sa mère est là, elle ne parle pas français, pleure et gémit. Il n'est pas exclu qu'elle soit commanditaire des vols. Son éducateur dit : « Il a l'air d'un sauvage comme ça. Tu m'excuses hein ? Tu ne m'en veux pas si je dis ça ? », poursuit-il, s'adressant à l'enfant. Il ne savait pas lire ; « la honte » serait à l'origine de ces vols. Maintenant, en sortant de prison (deux mois ferme), il sait lire. L'avocate de la défense part dans des envolées lyriques et préconise une psychothérapie. Je ressens un sentiment d'impuissance radical. Que ferais-je avec cet enfant qui est dans l'incapacité de s'exprimer au-delà de simples onomatopées ? Peut-être nommer mes propres ressentis pour tenter d'élargir la gamme si rudimentaire de ses affects ? Oui, proposer nos constructions, notre psyché, nos signifiants, notre capacité à penser, pour que le jeune y loge ses expériences brutes.

Cet enfant illettré témoigne de l'échec de l'Éducation nationale. La justice s'avoue également disqualifiée : « les victimes ne viennent plus, comme si elles étaient complètement lasses, ou ne croyaient plus à la justice », dit la juge. Un ami, professeur de français dans un collège difficile, me dira que les jeunes n'ont plus peur de la prison, sorte de moment obligé de leur parcours, où ils retrouvent leurs amis, leur famille. Oui, l'homme s'habitue. À tout. En se coupant toujours plus de ses ressentis et de son sentiment social. Le psy est-il donc devenu, pour notre société, le seul recours ? Le bout du monde, comme dit un ami.

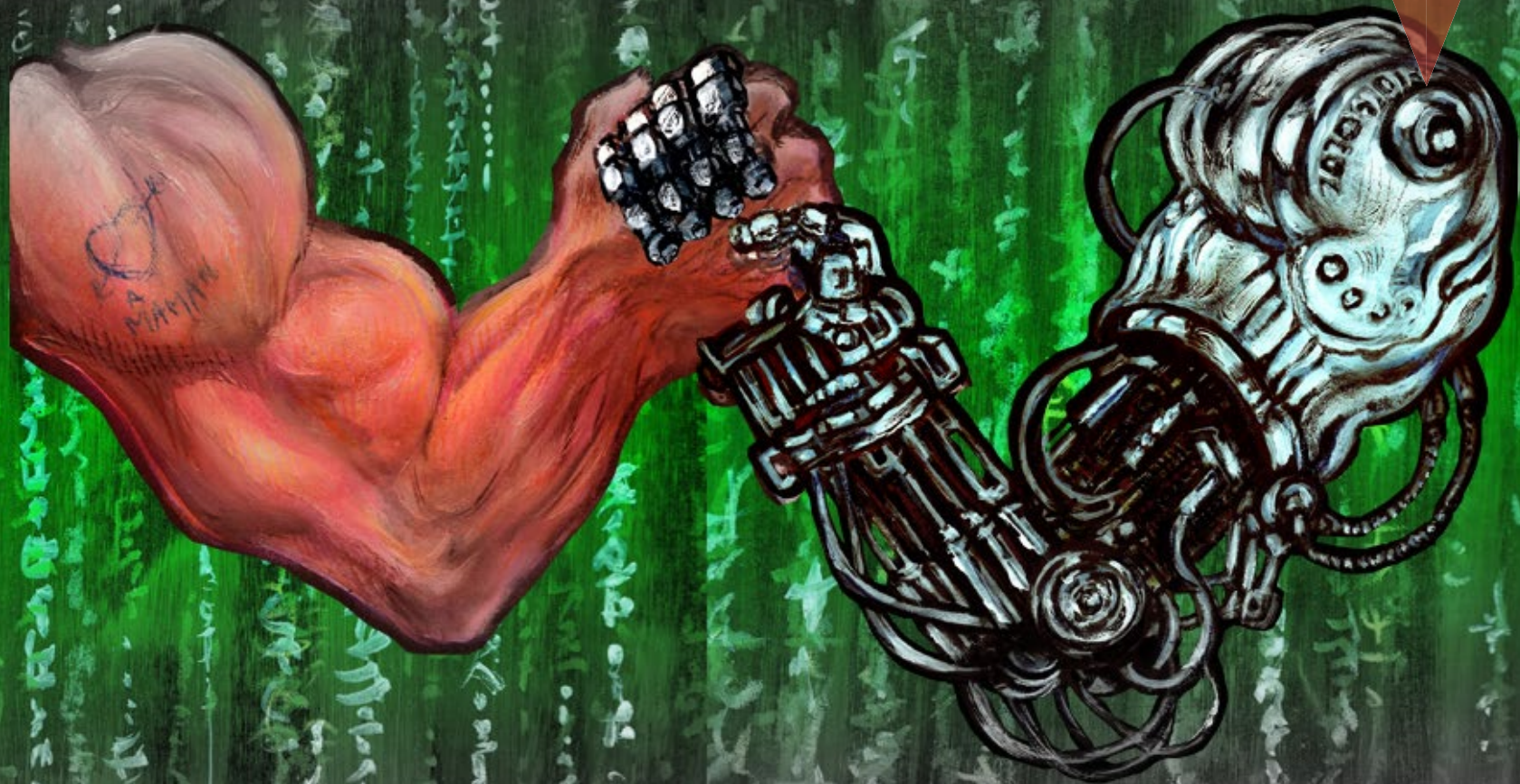
Magali Taïeb-Cohen
psychologue clinicienne
magali.taieb@laposte.net

¹ : D.W. Winnicott, *Agressivité, culpabilité et réparation*, Paris, Payot, 1984.

HUMANISME
VERSUS
TRANSHUMANISME

PRO
L'INQUIÉTUDE
SERÈNE
p.20-23

CONTRA
PROMÉTHÉE
DÉCHAÎNÉ
p.24-27



Payson

L'INQUIÉTUDE SEREINE



UN MONDE QUI VIENT

Cartographier le génome de régions entières de la Terre, comme le projette Google via sa firme « 23andMe », mettant ainsi la main sur nos données génétiques après l'avoir fait pour les données personnelles, construire un oracle fondé sur la statistique criminelle capable de prédire les zones où se déclareront les délits comme le permet, à Los Angeles, le programme « Prepol », conquérir sans cesse de nouveaux espaces dans la connaissance des cinq sens pour accoucher un jour d'une réalité virtuelle plus en accord avec les désirs des hommes que le pauvre monde réel, développer une intelligence artificielle capable de surpasser celle de l'humain, envoyer des drones et des machines se battre à la place de l'homme sur des théâtres d'opérations lointains, anticiper avec certitude les mouvements d'un marché, accroître la mémoire humaine et bouleverser tous les paradigmes de la science... Les promesses de la technique sont légion et nous annoncent que le monde qui vient sera si différent de celui que nous habitons qu'un jour, peut-être, lorsque des réalités virtuelles auront passé les réalités terrestres et que l'interface entre

le système neuronal et les circuits imprimés permettra de mettre un esprit en ligne, certains hommes choisiront de quitter leur enveloppe corporelle pour s'immerger définitivement dans un monde nouveau.

Toute cette science-fiction peut nous sembler n'être qu'un horizon très lointain qu'aucun de nos petits-enfants ne verra, mais les tenants du courant « transhumaniste », emmenés par le charismatique Ray Kurzweil, le considèrent comme imminent en partant du constat que le développement technique est exponentiel et non linéaire, que le XXI^e siècle contiendra donc autant de progrès que 20 000 ans d'histoire passée, et qu'enfin une sorte de *singularité* est sur le point d'être atteinte dans l'évolution humaine. Celle-ci se caractérisera par une discontinuité fondamentale lorsque la première intelligence *transhumaine* sera créée et se lancera dans un programme d'auto-amélioration. C'est l'hypothèse d'une intelligence artificielle dépassant l'intelligence humaine.

Laissons là ce que ces considérations eschatologiques contiennent de messianique pour constater qu'en attendant l'homme se transforme, sous l'action conjuguée de forces techniques puissantes.



L'HOMME NOUVEAU

Toutes les grandes firmes du numérique telles qu'Apple ou Google appuient leur discours commercial sur la vision d'un homme nouveau dont elles ont besoin pour justifier leur existence en même temps qu'elles en font la promotion. C'est là un lieu commun, mais avant l'avènement de cet homme nouveau, c'est déjà l'homme moderne qui change de visage.

Partout soumis aux sollicitations d'écrans et de techniques nouvelles de communication, l'individu contemporain voit son attention pulvérisée, il devient « multitâches » et oublie les bienfaits de l'absorption dans une profonde concentration.

Dans tous les domaines de la vie civile, l'avènement d'une nouvelle classe de techniciens peut être interprétée comme une vaste prolétarianisation de toutes les professions : le médecin, l'avocat ou l'ingénieur exécutent formellement le même travail ; arrivés le matin dans leurs locaux professionnels, tous exécutent le même geste : allumer une même machine et y rester attachés jusqu'à l'interruption quotidienne, reprendre jusqu'au soir et recommencer le lendemain. Plus rien de la diversité, de la bigarrure et des singularités des métiers d'antan : si les buts demeurent distincts, l'heure est à l'uniformisation absolue des moyens, et le phénomène déborde de beaucoup

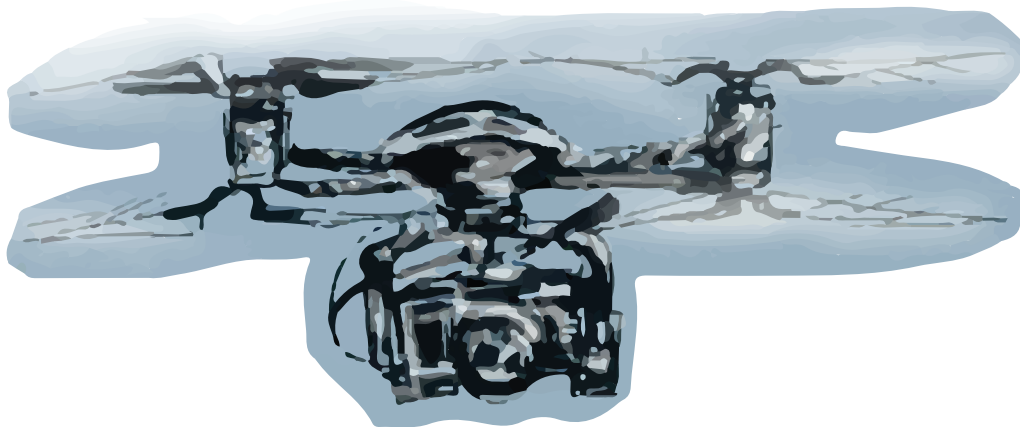
le secteur tertiaire. Dans le cercle immédiat des juristes, il n'est que de voir comment travaillent encore les vieux maîtres, préférant laisser de côté l'ordinateur (d'ailleurs plutôt du côté senestre) pour se ménager face à soi une table d'étude. Par contraste, les juristes modernes, incarnés par la jeune génération, sont des techniciens : ils recherchent des solutions préconçues dans d'immenses bases de données plutôt que de construire un raisonnement à partir d'éléments fondamentaux.


L'ordinateur et le logiciel démultiplient certes les facultés, mais, dans le même temps, il les assèchent parce que la technique substitue le réflexe à la réflexion. L'activité d'un cerveau confronté à une information lisible est, pour une base 100, de 80 % là où la même information diffusée par vidéo le stimule à 20 %. Partout la spécialisation des tâches contribue à la détérioration des caractères complets et à l'abandon du modèle de *l'honnête homme* hérité de l'humanisme. Rivés sur nos iPhone nous ressemblons à des zombies. Dans la sphère privée, la pornographie et la réclame absorbent la sève des nations en même temps que les appareils nouveaux de communication substituent au visage de l'autre des contacts très théoriques entre les êtres. Mais le nouveau monde technique que nous habitons est-il si sombre ?



LE PÉRIL TECHNIQUE

En réalité, la question fondamentale que pose le système technicien est celle du risque. Celui-ci se manifeste d'abord pour les libertés individuelles : peut-on imaginer qu'un jour les gouvernements





occidentaux, sacrifiant la liberté à la sûreté, décident un puçage de l'humain, c'est-à-dire se décident à introduire les données de l'identité individuelle dans une puce sous la peau de chaque citoyen ? Le scénario, plutôt romanesque, fait froid dans le dos, mais ce qui pourrait nous y précipiter est notre soif de sécurité ; la même qui nous fait poser des détecteurs de fumée ou des caméras de surveillance dans les lieux publics et privés...

Et si les conditions techniques du péril étaient déjà réunies, latentes, inoffensives, dormantes, n'attendant que leur homme providentiel pour révéler leur potentiel totalitaire ? C'est ce que l'on est tenté de croire à en juger par ce qui est déjà possible en matière de police. Savez-vous, par exemple, comment procèdent aujourd'hui les services de renseignement français pour retrouver le responsable d'une fuite d'information sensible dans la presse ?

On procède d'abord en partant de l'individu sur qui plane un soupçon ; après s'être procuré son numéro de téléphone par une opération de police classique (il est par exemple inscrit sur sa carte de visite), il est possible de remonter jusqu'à son opérateur. Ce dernier, légalement requis, délivre son numéro de carte SIM, lequel permet d'accéder à l'identifiant de l'appareil (appelé adresse MAC). En consultant les bases de données de l'opérateur, on dispose alors de la totalité des emplacements géographiques sur lesquels a été déplacé l'appareil sur plusieurs années. En effet, chaque seconde, un appareil téléphonique inactif envoie un paquet de données pour se connecter à l'antenne relais la plus proche. L'étude des antennes-relais auxquelles l'appareil s'est « accroché » permet le recoupement avec d'autres personnes qui ont fréquenté les mêmes lieux et avec qui une rencontre a eu lieu hypothétiquement.

Mieux, si les personnes en cause ont, par précaution, évité de se téléphoner et qu'il est impossible d'établir un lien entre elles à partir des « fadettes », il reste possible de déterminer que les deux appareils téléphoniques ont été placés régulièrement à courte distance.

Mieux encore : le microphone d'un téléphone portable peut être déclenché à distance à l'insu du propriétaire, se transformant alors en un redoutable mouchard de tous les instants. Il en va de même pour une quantité de technologies que nous avons ordinairement dans nos poches et auxquelles nous ne prêtons aucune attention comme les puces de paiement par contact de nos cartes bleues ou celles des cartes Navigo. Celles-ci peuvent, contre toute attente, être lues avec le nom du porteur à 15 mètres. C'est d'ailleurs avec ce type de technologies que la police française procède pour connaître le nom des individus qui se sont rendus sur tels cortège ou manifestation.

Bref, à chaque fois que nous acquérons un nouveau procédé technique pour mieux nous servir, nous oublions de nous poser la question de ce qu'il pourrait nous coûter et, ce qu'il importe de comprendre, c'est que le maillage technique dans lequel sont insérées les sociétés contemporaines (téléphonie, données personnelles sur le web, télésurveillance, géolocalisation, contrôle informatisé aux frontières, etc.) est d'une densité telle qu'il constitue une « disposition des choses » inoffensive tant que nos gouvernants bienveillants ne seront pas remplacés par des individus ivres de contrôle. Mais si ce jour vient, alors, le seul moyen de leur échapper sera de devenir « personne » aux yeux de la technique. Les anciens l'avaient compris car la fable d'Ulysse déjouant le cyclope Polyphème au chant IX de l'*Odyssée* peut être lue comme celle de l'individu rusé, qui, pour échapper au contrôle de l'œil singulier qui veille sur ses troupeaux, se fond dans la masse en se faisant appeler « personne ».

QUE FAIRE ?

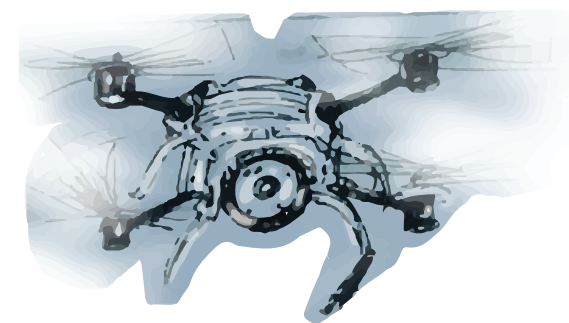
Face à de tels constats, quelle attitude philosophique adopter ? Il faut d'abord se montrer lucide et accepter que la technique n'est pas axiologiquement neutre : elle transforme et façonne l'homme à son image ; il faut ensuite se montrer critique et se rendre compte de ce que le système technique se nourrit très largement de lui-même : s'il est d'abord établi pour servir

l'homme, il se développe en n'ayant pour seul maître que la technique elle-même, car chaque innovation en appelle une autre et réduit à l'obsolescence celles qui l'ont préfigurée ; enfin il faut faire preuve, autant que possible, d'une inquiétude sereine face au progrès.

Cet oxymore n'est qu'apparent : il signifie qu'il faut, face à toute nouvelle avancée de la technique, d'une part ne pas céder aux alarmes du risque en se comportant comme si le péril était inévitable et que la dictature scientiste était déjà à nos portes, en un mot, conserver dans la société une attitude sereine et, d'autre part, ne jamais céder à l'angélisme en pensant à part soi que le risque n'est que théorique, c'est-à-dire conserver individuellement vivace la flamme de l'inquiétude qui est le meilleur rempart contre l'avènement du péril technique.

Cette attitude est souhaitable *hic et nunc*, en effet c'est *aujourd'hui* que l'homme est libre : esclave hier de l'état de nature et peut-être esclave demain d'un état de technique ne laissant aucune part à sa singularité d'homme, il est, dans l'intervalle de pensée qui sépare le temps des chasseurs-cueilleurs du temps des techniciens réduits à l'état de rouages d'un système, irrémédiablement libre, et c'est dans cet intervalle, dans cet aujourd'hui permanent que se pose à lui, sans échappatoire possible, la question de sa liberté.

Xavier Silva



PROMÉTHÉE DÉCHAÎNÉ



LE SENS DE L'HISTOIRE

CONTRA

Pourquoi ? Non, sérieusement ?
Pourquoi ? Pourquoi est-ce
qu'on a fait tout ça ? Personne
n'est capable de me répondre.

Pourquoi a-t-on abandonné, comme un passé
honteux, ces temps immémoriaux et sans durée
où l'homme était dans la nature ?

Pourquoi le feu, pourquoi la roue, pourquoi
l'atome, pourquoi les cathédrales ? Pourquoi
a-t-il fallu, qu'au prix de mille souffrances, nous
entrons dans ce pénible champ de mines aux
allures d'impasse qu'est l'histoire ?

Si c'était pour le confort ou le salut de l'espèce,
en quoi serions-nous différents des fourmis ou
des abeilles, ou même des castors ? Certains me
diront que l'art nous sauve et qu'il peut justifier
l'éternité d'atrocités et de laideurs morales qu'est
toute histoire, toute sortie de l'Éden primordial.
J'envie ces esthètes mais je ne peux me satisfaire
d'une telle réponse ; et quand on m'objecte le
bien-être ou la beauté, je suis comme un enfant
capricieux et je me demande encore, sans cesse,
« pourquoi ? » À l'époque où Δ existait, on s'en
tirait encore à bon compte et de grandes bouffées
d'eschatologies nous guidaient tant bien que mal
au bord de l'abyme.

À présent que nous sommes seuls, que cette
humanité pacifiée unie et béate, ou tendant à
l'être, se regarde elle-même, perplexe, on se rend
compte, encore quand on le veut bien, qu'il n'y a
véritablement plus que deux choix possibles face
à un avenir bien incertain : un retour dialectique
à l'Éden primordial ou le dépassement de notre
destin en tant qu'espèce, dans une transcendance
que nous aurions nous-mêmes forgée.

Le premier est en fait ce qu'ont prôné à peu près
toutes les idéologies sous des formes diverses :

dépasser l'histoire et ses antagonismes, abolir la
conflictualité humaine, vivre en harmonie avec
la Terre et les hommes, jouir dans la paix pour
les siècles des siècles (amen).

C'est un choix qui se respecte et c'est peut-être
même le meilleur et le plus raisonnable, mais qui
ne répond pas à la question du « pourquoi ? » ni
à celle de la spécificité de l'espèce humaine.

Le second, c'est le choix de l'*hubris*, le choix de
dire que l'homme a quelque chose de spécial
à faire dans ce monde et n'a pas la jouissance
tranquille pour seul horizon indépassable.

Pour schématiser qu'elle soit, cette petite
introduction vise à montrer que, peu importe
l'époque, l'homme est toujours au même
tournant, fait toujours face au même dilemme
où la question de la technique occupe une
place centrale : faut-il gérer le *statu quo* pour
retrouver une harmonie primordiale, peut-être
bien fantasmagique, ou bien laisser les rêves et
la créativité téméraire de l'homme inventer sans
cesse de nouvelles formes d'existence peut-être
fort dangereuses ?

Toutes les questions posées au XXI^e siècle par
la technique et la science, leur accélération
formidable et les limites nouvelles qu'elles
franchissent, sont subordonnées à ce choix
d'orientation.

Car si le transhumanisme, les nouvelles
technologies de l'information et de la
communication ou les avancées spatiales ne
sont certainement pas neutres politiquement,
comme l'imprimerie, la poudre à canon ou la
vapeur ne l'étaient pas non plus, le sens donné
à leur emploi et à leur généralisation dépend
radicalement du choix politique suivant : veut-
on achever l'histoire humaine ou lui donner un
souffle nouveau, parachever la fourmilière ou
donner un coup de pied dedans ?



JE CHANTE LE CORPS ÉLECTRIQUE

Mais après avoir fait un éloge un peu facile
des catégories politiques fort vagues bien
qu'essentielles que sont le courage, la témérité,
le rêve et la destinée, il convient malgré tout
de discerner la spécificité des évolutions
technologiques du XXI^e siècle et en particulier
celles qui concernent le transhumanisme.

Ce dernier peut être défini simplement comme
le projet de transformer l'homme par la
technologie. Pourtant, on pourrait facilement
dire que chaque évolution technique transforme
un petit peu chaque fois l'homme en un être

nouveau. Le nom d'homme
qu'on donne tout aussi bien au
cavernicole chasseur-cueilleur
qu'à l'urbain techno-gestionnaire
hyper-connecté désigne-t-il
vraiment la même chose hormis
une communauté de génome ?

Le transhumanisme désigne
pourtant un projet radicalement
nouveau car avec lui la technique
ne vient plus modifier l'être de
l'homme de manière externe mais
opère les transformations sur son
corps même. Avec lui, la biologie
n'est plus considérée comme un
fait intangible mais comme une
donnée améliorable sans limite.
Les membres, les organes, le
cerveau sont considérés à travers
son prisme comme infiniment
améliorables.

Cette idée, son principe même,
provoque déjà l'angoisse chez
ceux qui, conservant des résidus
de foi, considèrent le corps
comme un temple inviolable.
On comprend mal comment ils
peuvent accepter, le cœur si léger,
quelque chose d'aussi contre-
nature que la chimiothérapie ou
la greffe de cœur et opposer un

refus de principe à l'idée de membres bioniques
et d'organes de synthèse.

Il existe en revanche une critique du
transhumanisme de bon sens et qu'il faut prendre
à bras-le-corps. Cette critique, avec raison,
manifeste une grande méfiance à l'égard du rêve
de modifier le corps humain en lui adjoignant
des modifications plus seulement mécaniques
mais informatiques. Tout le folklore des puces
sous la peau, des implants dans le cerveau, ou
des esprits téléchargeables doit être craint avec
raison mais non pas parce qu'il représenterait
un danger intrinsèque ; au contraire, toutes ces
innovations potentielles représentent un facteur
immense d'essor humain et d'avancées. La



raison pour laquelle on a froid dans le dos, à bon droit, quand on imagine de tels dispositifs, tient aux structures politiques actuelles faites d'États obsédés par le contrôle des populations et de multinationales prêtes à toutes les fourberies de Scapin pour accroître leur emprise sur leurs consommateurs.

On a en effet raison de rejeter en bloc, pour le moment, toute proposition qui viserait à mélanger l'humain avec l'ordinateur, non pas au nom d'une transcendance obsolète mais au nom de la simple conscience des risques. En effet, je m'y connais peu, mais assez pour savoir que l'informatique est un domaine technologique qui offre des possibilités de contrôle et de surveillance aux services secrets ou aux entreprises détentrices de la technologie, tout en permettant aux pirates et autres experts solitaires d'exercer leur prédation. De fait, l'informatique est un champ d'insécurité, mettant en scène l'affrontement dialectique des pirates et des macrostructures avides de contrôle et où l'individu ne peut être que proie, dépossédé qu'il est et du savoir technique et des instances de décision centralisées de ces technologies.

Ceci condamne-t-il pour autant tout rêve transhumaniste ?

Certainement pas, mais cela impose qu'il soit limité dans un premier temps à sa version la plus étroite. Ainsi, laissant de côté les implants informatiques ou les manipulations génétiques trop risqués et surtout trop susceptibles de créer un assujettissement de l'individu aux détenteurs d'un savoir technique inaccessible, on peut en revanche laisser libre cours au rêve de la modification de la chair et du perfectionnement du corps humain.

Membres bioniques surpuissants, ailes prothétiques, système de photosynthèse, organes sensoriels améliorés, les potentialités sont infinies et permettraient de réduire drastiquement le contrôle des individus. Faire appartenir au passé la vulnérabilité du corps humain, c'est rendre obsolète le contrôle social.

Si l'on s'imagine en effet cet être rêvé, indépendant, indestructible, on s'imagine mal

de quelle utilité serait encore l'État, la police, l'agroalimentaire.

De même qu'il peut exister, auprès de certaines élites, un rêve transhumaniste de contrôle total des individus par la modification technologique de l'humain, il existe son pendant un rêve qu'on pourrait qualifier d'anarchiste, d'une *technologisation* libératrice, maîtrisée et décentralisée du corps.

TÉMÉRITÉ

On le voit assez clairement, le transhumanisme nécessite de franchir une limite jamais approchée, d'effectuer des changements irréversibles aussi bien sur le corps même des individus que sur le corps social dans son ensemble par répercussion. Il implique donc de grands risques. Il faut en avoir conscience et toujours le concevoir selon les deux angles qu'on a abordés précédemment : le transhumanisme permet-il d'écrire une nouvelle page de l'histoire humaine ou n'est-il qu'un jalon de plus vers l'abolissement de l'être humain dans une fin de l'histoire ouateuse et animale ; le transhumanisme permet-il l'émancipation des individus ou l'accroissement de sa tutelle par un contrôle effroyable de la part des structures de pouvoir ?

Notre époque profondément réactionnaire par certains aspects et qui par le principe de précaution (constitutionnel) a plus appris à craindre qu'à oser, a la tentation de répondre sans réfléchir que le transhumanisme ne représente qu'un danger, pour la simple raison qu'il est nouveau et hors de notre cadre conceptuel classique.

Faisons de notre côté appel à la catégorie politique suprême, capable de tout transfigurer, le courage, et laissons-nous porter par nos rêves sur le chemin surréel qu'ils tracent devant nous. Soyons téméraires. Nous n'avons rien d'autre à perdre qu'une vie de castor.

Viktor Cohen

CARNAVAL



LA FICTION

Tout dans l'aspect physique de l'acteur comme dans celui du pestiféré, montre que la vie a réagi au paroxysme, et pourtant, il ne s'est rien passé.

Antonin ARTAUD, *Le théâtre et son double*

Lorsque Gaby sortit en fumant du ventre de la ville à la station Saint..., l'air y était lourd et poudreux. Sur les arbres nus et autour, une gaze de poussière tenait, couvrait d'un jaune crayeux les pépiements du boulevard et les grappes fleuries de badauds. On surprenait la grande métropole à réciter son rosaire de vieille bigote éclochant sa robe souillée, toute nimbée d'une atmosphère fauve. Et ce filtre qui opacifiait le ciel en flaque d'huile donnait à Gaby la nausée, qui se croyait dans un tableau de Meissonier, ou à la mort du Parrain.

On était en effet au commencement du mois de mars, dans l'espace de quelques jours qui sont, au nouveau calendrier de ce nouveau siècle, une sorte de vérole de beau temps, qui témoigne de ces « débauches particulières aux grandes capitales » *désharmoniant* l'ordonnance des saisons. C'était un genre d'avril-mai qui énerve : « Voilà d'un coup tout ce monde reniflant qui se prend à parader comme des fleurs au coin des rues ! », crachotait Gaby en son for. « Mais enfin, c'est que la Nature *itself* est devenue aussi maniaco-dépressive que les ménagères, à pétarader son printemps de nulle part, avec des embardées, réellement, de malade ! Enfin. Les fifres et les douillets ont bien droit à leur mi-Carême. »

Gaby était un jeune cœur plaintif, de la race des *m'as-tu-vu*. De ceux que les fruits de la terre ne sustentent pas, et qui boivent et qui mangent le regard des croquants, dont ils quêtent avec un œil en fièvre l'admiration. Elle n'était satisfaite d'elle-même qu'à force de harangues et de croisades contre une grande chose vague ; comme un érotomane s'extasie justement de l'infirmité de l'amour qu'il prétend inspirer. Or ces rondes printanières, presque sorties du

con de l'assourdissante technique (célébrant l'abdication d'un ordre naturel au profit d'une sensation de bien-être mesquin — ainsi font la plupart des révolutions ; dont elle voyait superbement l'avatar dans ces gens et ces voitures), ne la firent plus se sentir d'indignation, l'échauffèrent comme un théâtre comble. Elle voulut contre tous tempêter, sentant tout contre elle l'immatérielle beauté de larmes invisibles, dressées au devant d'un siècle fol. Tout contre elle, son eczéma qui sévissait à nouveau. Elle se plut à faire resplendir son courroux de grande tragédienne, en jetant des regards de mort au milieu d'un banc de touristes espingouines ; en faisant claquer sa langue comme un fouet, à l'approche d'un couple cavalièrement vêtu. Et, à l'heure de son grand air, quand ses yeux étaient bien révulsés, sa poitrine en furie, et ses jambes plantées comme des glaives dans le trottoir, sa figure outrée de carpe tout à coup se détendit comme sous l'action d'un narcotique.

Il y avait, enracinée sur l'autre berge du bouillonnant boulevard, une église qui, citadelle resplendissante, lui apparut pour la première fois, bien qu'elle passât devant tous les jours depuis des années. Ceinte des baraquements verts et gris des cantonniers, elle lui sembla digne des songes d'un roi ; un nouvel Avalon qui la porterait au triomphe.

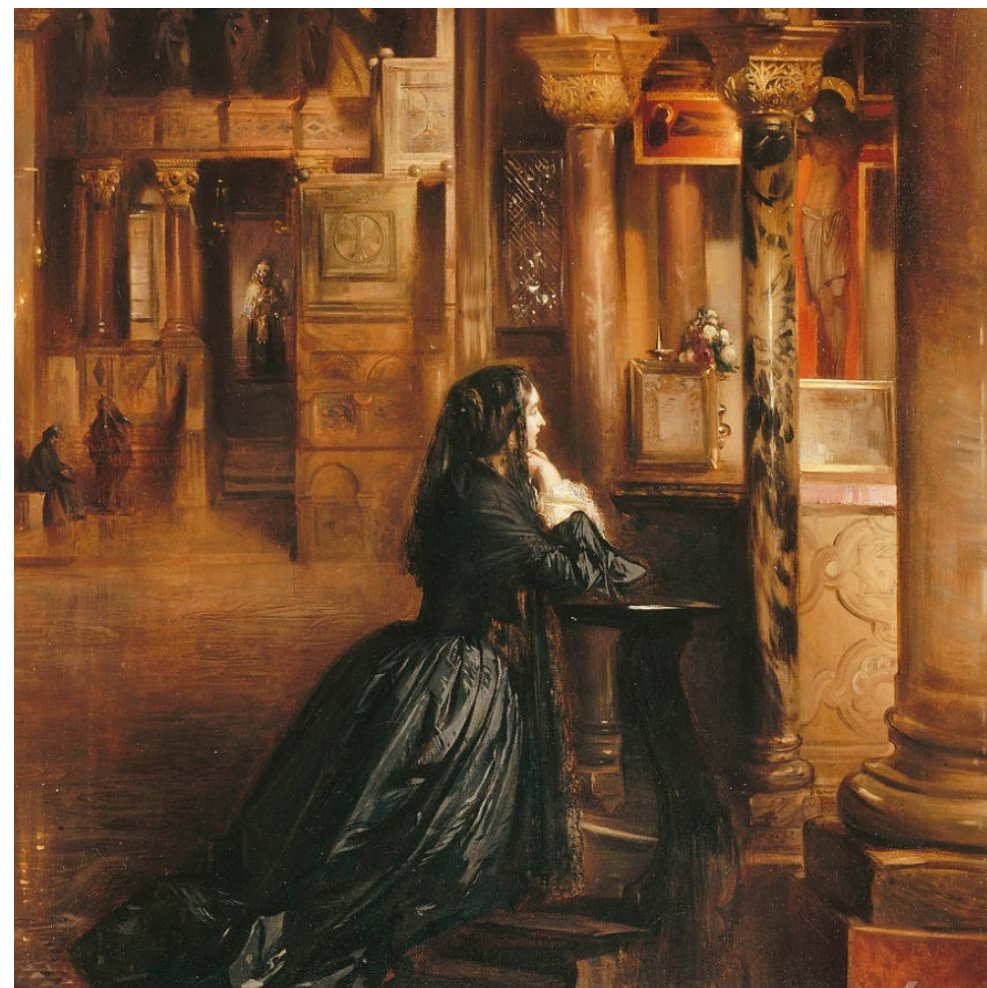
Elle se vit sur le champ Floria Tosca, échappant aux *histrionades* de ce siècle pantelant. Elle se vit mourir en Dieu, pour le spectacle ; n'en ayant que foutre de la foi, elle s'en voulut parée comme d'un manteau précieux. Prenant brusquement le semblant de catéchisme de nos écoles pour un grand savoir, une grande mystique, elle se rua, écumante sur le parapet, en marmottant des *Notre-Père*.

Dedans, tout se tut. Elle reprit souffle, et put commencer de se sentir scrutée dans sa dignité de femme pieuse qu'elle était devenue, qui du moins était sa nouvelle mue : « ma dernière station » soupirait-elle. Recevant l'eau, elle ferma ses yeux, car sans doute était-ce ainsi qu'Hollywood décrivait le mieux la Grâce. Dévotement et la bouche entr'ouverte, elle se coula délicatement du bénitier à la travée centrale, s'enivrant du plaisir silencieux et lascif des lieux à symboles. « J'ai foi, je le jure, mon Dieu. Regardez : je me plie », dit-elle en singeant la génuflexion. Elle tremblait vraiment, et contenait divinement son agitation ; composait son maintien comme

les duchesses. De part et d'autre des vitraux larmoyant de gueules et d'azur, il lui semblait que les fidèles l'observaient à bien agir au travers d'un écran de contrôle.

Puis, humide et contrite, les cheveux saintement disposés des deux côtés de son front comme une *Blandine*, elle s'assit, et, comme si des séraphins avaient doucement fait tomber des voûtes noircies une mante de soie dessus ses épaules, une décharge de chaleur lui traversa le dos, puis vint mourir sur la vallée de ses joues. Ses yeux se mouillèrent. Elle était sauvée.

Joseph Sainderichin



L'ENQUÊTE FAUSSEMENT NAÏVE DE LA RÉDACTION



17h30, Apple Store Opéra. Légèrement déguisés pour l'occasion (chemise boutonnée jusqu'en haut, petite laine et mèche savamment coiffée sur le côté du front), mon complice et moi entrons d'un pas décidé dans l'Apple Store. L'effervescence bat son plein autour de la nouvelle iWatch, les vendeurs pétillants butinent autour des chalands, les mystérieux *genii* observant le tout avec bienveillance du haut de leurs coursives. (Une *driveuse* nous fait attendre, assurant de nous envoyer un conseiller qui « prendra le temps de nous parler ».)

Quelques instants plus tard, un quadragénaire un peu défraîchi à l'allure bonhomme, moulé dans son t-shirt bleu à la pomme blanche nous approche. Je lui présente la situation : ayant perdu mon vieux portable des années 2000, après dix ans d'un soutien sans faille, j'ai décidé de « sauter le pas », de casser ma tirelire afin d'acquérir un iPhone (NDLR : je prononce ifaune, à la française, m'attirant les regards de pitié de mon vendeur).

Ravi, mon glapissant conseiller entame, plein d'un puénil enthousiasme, son argumentaire de vente, par cette formule pleine de promesses et d'exotisme : « l'iPhone, c'est bien plus qu'un téléphone ».

Gesticulant sur place, comme transporté, il m'oublierait presque, naviguant habilement entre le GPS (il veut me montrer comme il est facile d'aller à Bordeaux avec), la dictée vocale, « je suis à l'Apple Store Opéra » (qui se transformera d'ailleurs en « Julie à peine sort d'Opéra »), prenant des vidéos des clients autour

de lui, clients qui, soucieux *a minima* de leur droit à l'image, évitent indolemment l'objectif.

Je finis par le couper pour entrer dans le vif du sujet : je crains que ce nouvel appareil aux fonctionnalités si bigarrées soit chronophage, et ait tendance à me couper du réel. Tout en tripotant machinalement le modèle de démonstration, il me rassure : « Moi-même j'en possède un, et j'en ai une utilisation tellement raisonnable. C'est dans vos droits de prendre un téléphone différent si vous êtes quelqu'un de craintif ». Ouf, et moi qui craignais d'être hors-la-loi.

Entre deux « il n'y a pas limite » et « vous allez voir, vous allez vite trouver des besoin naturels que l'iPhone pourra satisfaire », je lui exprime mon inquiétude quant au fait que feu Steve Jobs interdisait l'usage des produits Apple à ses enfants. Visiblement mal à l'aise, il élude la question et décide, en vendeur aguerri et au vu de mon profil, de me faire la démonstration de l'application iBook. Il tente désespérément de me faire plaisir, je joue le jeu : « Ah oui, c'est bien ça ! »

Je retourne à la charge, et l'interroge sur l'obsolescence programmée. Faisant mine de ne pas comprendre, il me parle dégât des eaux, coques de protection et assurances. Face à mon insistance, il profère cet aphorisme crépusculaire : « Vous savez, l'obsolescence, c'est une technologie ». (Sentant qu'il rame un peu, il me fait comprendre sans le vouloir que la version 4 de l'appareil serait la version la plus

Think different qu'ils disaient...



ancienne qu'on puisse posséder, tout en restant dans le coup.)

Mon vendeur (son dévouement confine à l'abandon de soi), légèrement embourbé, essaye coûte que coûte de se raccrocher à des bouées lexicales : « c'est ludique, convivial ». Convivial ? Peu sûr de lui, il tente une réponse à l'élan plus habité : « Convivial, parce que vous avez des symboles, des icônes. On utilise des mots que vous comprenez. À aucun moment on va vous parler de technologie, de technique pour aller vers telle ou telle chose. Tout à l'heure, il m'a demandé si je voulais utiliser la dictée. Tout le monde sait ce que c'est qu'une dictée vocale. C'est du parler courant, du parler de tous les jours ».

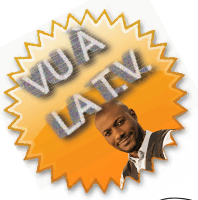
Mon pauvre bougre sent qu'il me perd. Il joue son va-tout, le GPS. « Regardez, c'est formidable », dit-il les yeux émerveillés. « Il me localise, regardez, je suis au quartier Opéra. Je peux me balader, vous voyez j'avance, je me promène, je peux visiter, regardez, je survole ». Interrompant son extase jaculatoire, je lui rappelle ma présence en lui faisant part, précisément, de ma peur de la multitude de données personnelles exploitées par des

entreprises. Visiblement, mon interlocuteur perd un peu patience ; ses yeux semblent un peu humides. « Mais de quoi vous avez peur, Monsieur ? Pourquoi avoir peur ? Aucune donnée personnelle ne quitte l'appareil », lâche-t-il enfin d'une petite voix chevrotante. On aurait presque envie de le croire.

Il finira, après une bonne demi-heure d'un exposé éprouvant par arriver au bout de ses capacités argumentatives. Je m'en voudrais presque de lui avoir donné tant de fil à retordre. Libéré, il me quitte avec un « j'espère vous avoir éclairé, à bientôt alors ! »

Éclairé, je ne le suis pas vraiment. En sortant du magasin, je jette un dernier coup d'œil à mon brave compagnon d'infortune, qui semble soulagé de retrouver des clients parlant la même langue. Je ressors de la boutique, avec l'impression trouble que, peut-être, tel est pris qui croyait prendre.

Une enquête de
Boris Peynet
& Carol Teillard d'Eyry



SCIENCES PAUPIETTES

DES VEAUX LIGOTÉS ?

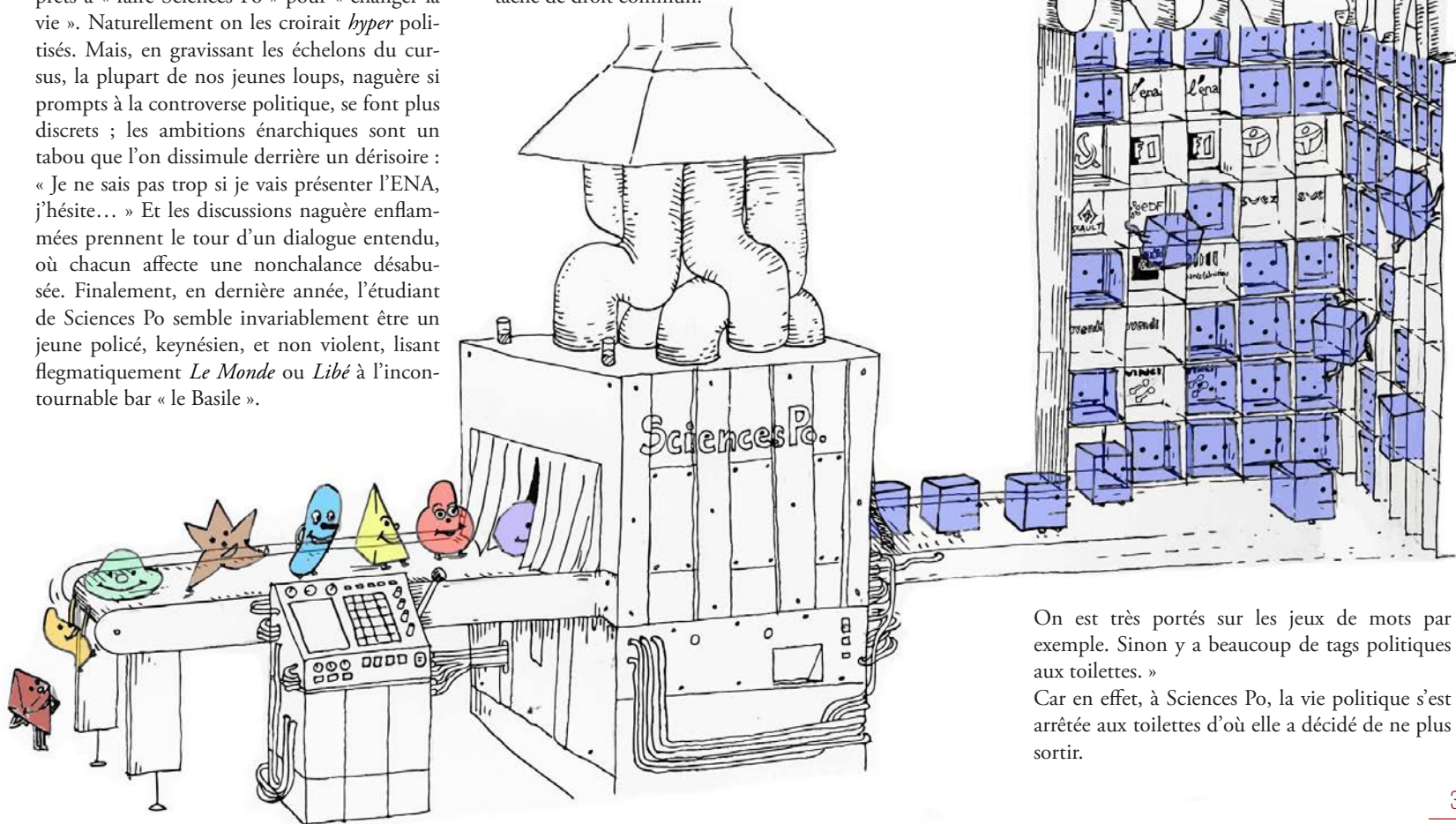


Sous prétexte d'enquête, *VERSUS*, journal assassien revanchard, fait le trottoir rue Saint-Guillaume pour dresser – en toute mauvaise foi – le portrait robot politique de nos futures élites dirigeantes.

Curieux constat que celui que font ceux qui, sans être étudiants à Sciences Po, sont des visiteurs réguliers de la rue Saint-Guillaume. Il semble que, lorsqu'ils arrivent dans cette célèbre institution, les jeunes gens, fraîchement débarqués des concours, soient plein d'un extraordinaire enthousiasme pour la vie politique ; bigarrés dans leurs opinions, ils sont prêts à « faire Sciences Po » pour « changer la vie ». Naturellement on les croirait *hyper* politisés. Mais, en gravissant les échelons du cursus, la plupart de nos jeunes loups, naguère si prompts à la controverse politique, se font plus discrets ; les ambitions énarquiques sont un tabou que l'on dissimule derrière un dérisoire : « Je ne sais pas trop si je vais présenter l'ENA, j'hésite... » Et les discussions naguère enflammées prennent le tour d'un dialogue entendu, où chacun affecte une nonchalance désabusée. Finalement, en dernière année, l'étudiant de Sciences Po semble invariablement être un jeune policé, keynésien, et non violent, lisant flegmatiquement *Le Monde* ou *Libé* à l'inconceivable bar « le Basile ».

Que s'est-il passé en quatre ans pour que notre sciences-piste, arrivé la fleur au fusil, soit devenu si emmerdant ?

À Sciences Po, « La Péniche », sorte de long banc installé à l'entrée, passe pour être l'Agora ; on y discute, lit la presse et organise des événements culturels. C'est donc là que nous nous rendons pour tirer le portrait du sciences-potache de droit commun.



Parmi les jeunes étudiants qui ont troqué la cravate de leurs aînés pour la savate jugée plus « *open* », nous rencontrons un jeune homme, Éric Clément, délicieusement efféminé comme la plupart des sciences-pistes, qui nous répond : « Le personnage historique que j'admire ? Olof Palme sans hésiter (*il s'agit sans doute d'un obscur ministre suédois*) ; c'est ce qui est super, j'veux dire, le modèle scandinave, quoi ! ». Et les ministres français ? « Moi, une fois à une conférence, j'ai demandé à Jospin s'il avait du *swag*. » Sa meilleure amie, tie and dye, manteau de fourrure, sans lever les yeux de son Iphone, ajoute : « La vie politique à Sciences Po, ça passe beaucoup par l'humour.

Chacun y vient pour déposer ses matières joyeuses sur le mur, et, c'est une chose bien singulière que ce mur : il faut le voir, c'est édifiant ! Tapissé de toutes les réflexions que le séjour fécal a inspirées aux sciences-piste, ce mur est l'image de la France de l'avenir, un témoignage puissant du monde qui vient, le plan visionnaire pensé par les élites pour fonder la société de demain. On y lit toutes sortes d'absurdités, auxquelles répondent des inepties, par un savant système de flèches et de renvois, des traits de génie aussi, il faut le dire, et quelques bons mots. Toutes les sensibilités politiques y sont représentées et, chaque année, le pluralisme et l'alternance sont assurés par les grands coups de peinture blanche de Javier Da Silva qui remettent les compteurs à zéro, avant qu'inlassablement ne se rouvrent les débats. Il y a ainsi, accumulées là, par sédimentation, des décennies de pensée glorieuse et anonyme qui feraient la fortune d'un historien ou d'un politiste, s'il savait les exhumer.

Nous demandons s'il existe des gens aux idéaux politiques très affirmés : « Oui, oui, les LGBT, ils sont très actifs ! D'ailleurs la *queer week* s'est tenue la semaine dernière. Ils sont très provocants ! » Car, plutôt que d'être sortie des toilettes, la politique à Sciences Po est sortie du placard.

La question demeure : que s'est-il passé, en quatre ans, pour que notre sciences-piste soit devenu si emmerdant ? Mystère. Allons donc regarder du côté de ceux qui s'ébranlent aux accents de passions extrêmes ou singulières pour voir si on s'y amuse davantage !

On fait d'abord la connaissance de Pierre Philippe, « anar' de droite dans son comportement, catholique, pragmatique et de philosophie contre-révolutionnaire » comme il se définit lui-même, qui critique farouchement le « monopole de la gauche » à Sciences Po ; obtus, cyniques et idéologues, certains étudiants, bien que très politisés, refuseraient le débat, tout en ayant conscience de devenir demain les futures élites au pouvoir, habiles à maîtriser les esprits.

On est très portés sur les jeux de mots par exemple. Sinon y a beaucoup de tags politiques aux toilettes. »

Car en effet, à Sciences Po, la vie politique s'est arrêtée aux toilettes d'où elle a décidé de ne plus sortir.



Mais dans leur grande majorité, « les gens sont mous », nous dit-il. Affinant son analyse, en plissant les yeux, il poursuit : « Y a deux types de mous : celui qui a des idées mais pas de courage politique, et celui qui n'a pas d'idées, le robot sans personnalité. Ce dernier n'a d'ailleurs ni convictions ni système de valeurs... J'ai jamais compris comment ils faisaient pour vivre ».

Les sciences-pistes croiraient-ils tout ce qu'ils lisent ou entendent ? « *Libé* ou les cours des profs, c'est parole d'évangile pour eux », affirme-t-il et, selon lui, ces mêmes cours ne sont pas neutres, mais cela, personne ne le dit. « Staliniens », c'est ainsi qu'un de ses professeurs l'avait qualifié « la seule fois où il ne s'était pas prostitué intellectuellement. », lorsqu'il expliquait dans sa copie qu'il y avait un lien essentiel entre le peuple et sa langue. Et les lectures des jeunes sciences-pistes ? « Ils sont trop prétentieux pour lire Amélie Nothomb ou Marc Lévy, mais ils en auraient tellement envie ! »

Et à bâbord, capitaine ? Étant partis à la recherche d'étudiants résolument à gauche, nous n'avons rencontré qu'un membre d'EELV de Sciences Po, Vincent Madeline, dont la jeunesse a été nourrie d'idéaux révolutionnaires et marxistes. Son diagnostic est sans appel : si, selon lui, le contenu académique et la vie étudiante sont propices à l'approfondissement de l'engagement politique, en revanche, le climat qu'il qualifie de « bourge », « con », ou « *mainstream* » crée une uniformisation des choix de vie. Pour lui, « Sciences Po, c'est pas l'école de l'idéalisme ! L'étudiant de Sciences Po moyen est un crétin dépourvu de sens critique ».

Lui-même confesse un certain malaise quand il s'agit de concilier l'idéal révolutionnaire et son destin d'élite au pouvoir.

*Une enquête de MM.
Viktor Cohen, Boris Peynet,
Joseph Sainderichin et Xavier Silva*

Sciences Po, pas l'école de l'idéalisme ? À la recherche des royalistes de Sciences Po, on rencontre deux singuliers rêveurs, qui se présentent comme étant « Isidore Ducasse, comte du Lieu-Dit La Ribaude » et « Anselme ». En 2007, ils créent, dans un élan romantique, une petite société secrète, le *Cercle de La Rochejaquelein* dont l'objet inavouable est « le rétablissement dans ses prérogatives et sur le trône du dernier des Capet ». Ce groupe, qui compta jusqu'à 20 membres, se réunissait régulièrement pour des « soupers » aux *Anysetiers Du Roy* ou à l'*Auberge Bressane*, pour chanter, boire... « battre, et être des verts-galants », selon leur maxime ; on y croisait toutes sortes de loustics, « du chrétien défraîchi à l'aristo déraciné en passant par l'étudiant boursier ». En 2011, ils publient *Le lion et le lys*, journal « foutraque et royc », qui a tôt fait de péricliter ; l'idée d'une chorale subira le même lamentable destin. « Un roi, oui, mais lequel ? », c'est cette question qu'ils ne parviendront jamais à dépasser.

À Sciences Po, la masse ignore les marginaux et les marginaux méprisent la masse. Qui a raison ? En définitive, ce n'est peut-être pas tant cette question qui importe que celle de l'engouement, de l'engagement et de l'enthousiasme dont l'École « libre » des sciences politiques devrait armer, en cinq ans, ceux qui se lancent dans les affaires publiques. Ayant scruté longtemps, en bons entomologistes, l'insecte sciences-piste, il nous semble qu'il s'apparente à tous ceux que produit la fourmilière du siècle. Dans une École neurasthénique où, à l'exception notable de l'excellent journal *Moustache*, il ne s'imprime rien qui vaille, qu'attendre pour l'avenir de ces jeunes gens ni vraiment pétillants, ni vraiment optimistes ?

versus art
controverse
et pratiques
artistiques
résistance
mars 2015
numéro un

C'est en marchant dans les traces de **VERSUS DROIT** que la nouvelle branche de **VERSUS PRESSE** trouve petit à petit sa place dans la presse artistique imprimée.

Revue biannuelle sur les pratiques artistiques, nous avons lancé le numéro #00 à la galerie Le Huit en novembre 2014, puis le numéro #01 en mars dernier, dans le cadre de l'exposition *Résistance* à La Générale.

Forts de ce partenariat avec l'équipe de La Générale et du Bureau Des Élèves de l'EnsAD, nous avons pu accueillir, pendant trois jours, un cycle de conférences en lien avec la thématique du numéro : *Résistance*.

Le numéro #02 est prévu pour le mois de septembre et s'organisera pendant un mois de workshop, ouvert au public.

D'ici là, retrouvez-nous à la bibliothèque de l'EnsAD, sur Facebook et dans d'autres lieux de distribution (listes à venir).

À très bientôt et longue vie à Versus !

Anna Ternon
Directrice de publication de **versus**

 facebook.com/journalversus

 journalversus@gmail.com

VERSUS

4^e année (CCXXIII)

Directeur de la publication
Xavier Silva

Rédacteur en chef
Boris Peynet

Responsable du développement, Graphiste
Carol Teillard d'Eyry

Comptabilité
Lucas Boujard

Comité des rédacteurs
Viktor Cohen, Vincent Gilgny, Rémi Oliveras, Boris Peynet, Hugo Rousselle, Joseph Sainderichin, Xavier Silva, Magali Taieb-Cohen, Carol Teillard d'Eyry

Dessinateur
Philippe Pasquini, dit Le Pasquin

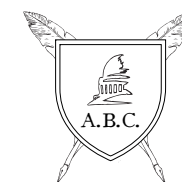
Crédits illustrations
Pavel Kuchinsky, Ernest Meissonier, Zziigg

Régie publicitaire
Lucas Boujard

Relectrice
Anne-Laure Génin

Versus tient à remercier
Solène Bois, Pierre Capiomont, Louis Pinot de Villechenon, Alexandre Silva Delaquaize, Le F.S.D.I.E de Paris II

Imprimeur
Evoluprint, Groupe LexisNexis
PARC INDUSTRIEL EURONORD
10 RUE DU PARC
31150 BRUGUIÈRES



Association Benjamin Constant
SIREN : 535 216 154
Création le 18/10/2010
Siège social : 4 SQ MIGNOT 75116 PARIS



LexisNexis Étudiants

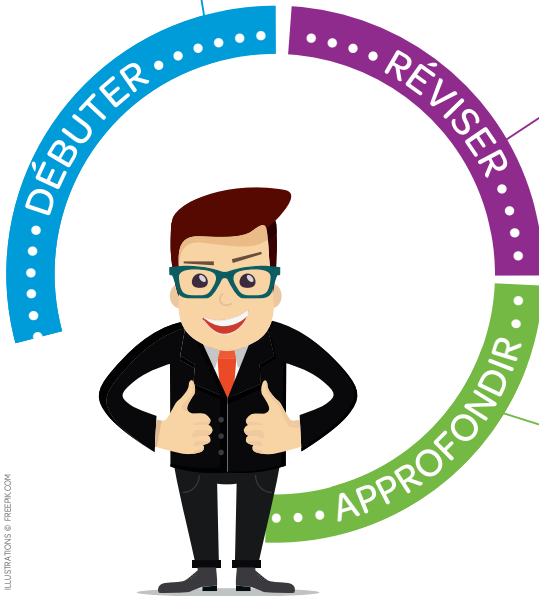
Des ouvrages pour atteindre l'excellence en droit

 LexisNexis Etudiants

 @Lexis_Etudiants



Les indispensables pour bien commencer



Objectif Droit : la collection pour préparer vos TD et réussir vos examens



Pour aller plus loin et maîtriser la matière dans votre spécialité



Droit vers la réussite!
<http://etudiant.lexisnexis.fr/>

 LexisNexis®